



EIX-INFO n°15

JANVIER 2024

L'Edito du Maire

Être élu, c'est s'engager avec ses idées, ses convictions et ses valeurs.

Assumer la fonction, c'est s'appuyer sur son expérience de vie personnelle et professionnelle, c'est le faire en fonction de l'éducation reçue.

Mon éducation est imprégnée de respect, d'honnêteté et de travail. Ce sont ces valeurs qui me guident dans mon quotidien au service de notre village dans le seul intérêt général.

Depuis 8 ans, j'ai pu vous le démontrer avec une équipe municipale renouvelée. A ce titre je les en remercie.

En 2023, nous venons de vivre des remous économiques, des guerres,.....sur notre planète. A EIX, nous gardons le cap pour vous offrir une qualité de vie quotidienne :

- Requalification des espaces publics (Mairie, Salle d'animation, Eglise et cimetière),
- Création de trottoirs dans la traverse du village.

En 2024, d'autres dossiers sont en préparation :

- Création de 2 duplex dans le logement communal vacant,
- Création d'un city-stade,
- Projet de vidéoprotection,
- Aménagement de sécurité/ vitesse de la circulation des véhicules en traverse,
- Réflexion sur l'aménagement de notre village à travers le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi),
- Etude « Village d'Avenir » (notre village vient d'obtenir le label ministériel),
- Lancement projet de micro-crèche par la Codecom du Pays d'Étain...

Je remercie l'équipe du Foyer rural pour ses animations riches et variées pour 2023.

Je remercie également tous ceux qui ont participé à l'embellissement de notre village en ces fêtes de Noël par l'illumination de leurs habitations ! Je souhaite que ces lumières soient en vous.....

EIX, village dynamique et solidaire.

Très belle année 2024 à chacune et chacun d'entre vous !

Jean NATALE, Maire de EIX

SOMMAIRE

1	Actualités communales 2e semestre 2023	p.3
	• Etat civil	
	• Réalisations	
	• Vie communale	
	• Foyer rural	
2	Urbanisme	p.8
3	Activités du groupe scolaire Jean de la Fontaine	p.9
4	CODECOM du Pays d'Etain	p.10
5	Préventions	p.14
	• Sécurité	
	• Sanitaire	
6	Informations diverses	p.17
7	Contacts	p.22

1. L'ACTUALITE DE CE SEMESTRE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Clara BODET

Benito DJUCO

Rosita DJUCO



PACS

Julie VIGNERON – Damien ESBERARD



Justine BASSET – Clément SCHLEPPI



DECES

Rachid KHEDIM

André RONDU

Réfection des grilles de la mairie et du cimetière

La réfection a été réalisée par les entreprises SOMETO et PANAROTTO pour la mise en



Marquage au sol

En continuité des travaux de réfection des trottoirs, le marquage au sol a été refait (passages piétons et stationnements).



Réfection d'un muret



La réfection du muret derrière la mairie a été réalisée en régie par les conseillers municipaux Franck THOUVENOT, Bernard HAYEZ et Serge HUARD

11 novembre

La cérémonie a été effectuée conjointement avec la commune d'Abaucourt Hautecourt.

De plus, cette année, elle s'est déroulée en présence des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Étain.

Flavie GŒURY a déposé la gerbe avec les Maires.



Décoration de Noël



Mise en place des guirlandes par l'entreprise Citéos et la sapin par Eric, agent de la Codecom.

Entraînement des Jeunes Sapeurs Pompiers

20 jeunes Sapeurs Pompiers encadrés par l'adjudant chef MASSIN et Sylvaine (formatrice JSP et responsable adjointe de la section) ont participé à cette journée.

Les exercices principaux étaient la réalisation de différentes manœuvres de brancardage ainsi qu'un entraînement sur le parcours de randonnée de la forêt de EIX



Permanences de l'OPAH



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) organise régulièrement des permanences dans la commune (calendrier en section Codecom).

En présence ici de Vincent JEANDEMANGE (PETR) et Emilie NOISETTE (Soliha Meuse).

Lauréats du semestre



Première place au championnat régional de pizza pour Florian CAMUS avec sa pizza salée, aux notes de curcuma, potiron, gambas

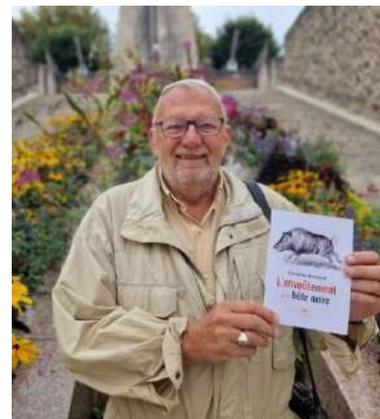


Deuxième place pour Laila Mamouni, ouvrière pâtissière de la boulangerie Jacquin, lors de sa participation au concours de la meilleure galette feuilletée aux amandes.

Toutes nos félicitations à tous les deux.

L'envoûtement de la bête noire

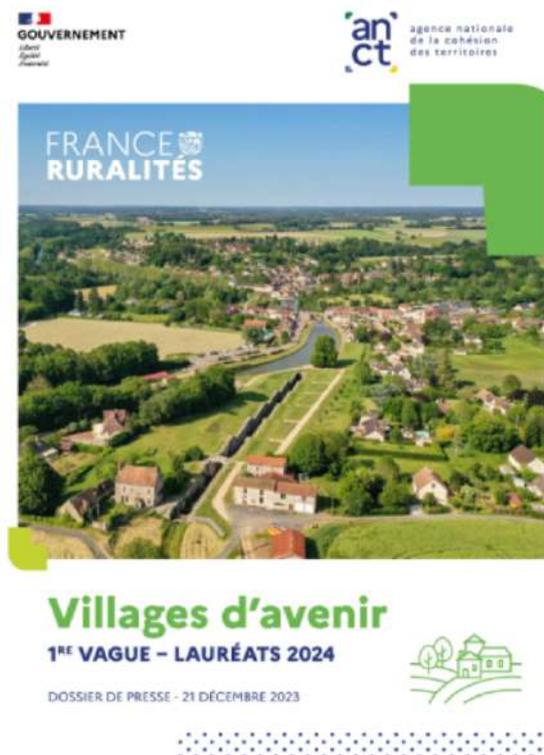
M. Christian BUSSEUIL a publié un recueil des écrits, qu'il a publié dans la revue Plaisir de Chasse, qui s'intitule « L'envoûtement de la bête noire ».



Programme Villages d'avenir

Nous vous informons que lors du Conseil municipal du 10 octobre 2023, la commune s'était portée candidate avec les communes de Damloup, Dieppe-sous-Douaumont, Maucourt-sur-Orne et Mogeville pour faire partie du programme Villages d'avenir.

Ce programme a pour but de répondre au sentiment d'abandon des campagnes en proposant d'apporter un appui en ingénierie aux élus.



Le dossier de candidature déposé par la commune autour de la transition énergétique a été retenu par les services de l'Etat. Il prévoit l'aide à la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et des habitants volontaires.

Foyer rural

Saint Nicolas au City Bowl

Lors de la sortie organisée par le Foyer rural ay Citybowl, les enfants ont pu rencontrer le Saint Nicolas.



Théâtre

La troupe de théâtre La Belle Equipe a donné une représentation le 19 novembre.

2. URBANISME

Ce semestre, ce sont 3 certificats d'urbanismes et 2 déclarations préalables et qui ont été instruits.



En fonction des travaux que vous souhaitez réaliser, vous devrez demander une autorisation d'urbanisme spécifique.

La réalisation des travaux sans respecter les règles du code de l'urbanisme constitue une infraction pénale.

Le tableau ci-dessous liste de façon non exhaustive les travaux les plus courants et les autorisations d'urbanisme correspondantes :

	Déclaration Préalable	Permis de construire
Création de surface de plancher		
Nouvelle construction	entre 5 m ² et 20 m ²	supérieure à 20 m ²
Travaux sur constructions existantes		
Changement de destination	sans travaux OU avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade	avec des travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment OU sa façade
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant sans changement de destination	Ravalement de façade, remplacement des portes et fenêtres, pose d'une fenêtre de toit, modification du matériaux ou de la teinte de la façade, pose de panneaux solaires ...	travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur
Piscines		
Non couverte OU dont la couverture a une hauteur inférieure à 1,80 m	bassin de 10 m ² à 100 m ²	bassin supérieur à 100 m ²
Couverte (couverture supérieure à 1,80 m de haut)		toutes
Autres		
Installation d'une caravane sur le terrain de résidence du propriétaire	plus de trois mois par an, consécutifs ou non	
Clôtures	Déclaration préalable	Déclaration préalable

L'ensemble de ces démarches sont obligatoires pour assurer l'harmonie urbaine et la cohérence du cadre de vie de notre village.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser en mairie

3. L'ACTUALITE DU GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE



Rétrospective à l'école



Les parents d'élèves ont été invités à découvrir les travaux réalisés par leurs enfants au cours de l'année scolaire.

Journée découverte des disciplines sportives



4. CODECOM DU PAYS D'ETAIN

Pays d'Etain

2022—2024

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

O.P.A.H.

Vous envisagez des travaux?

L'OPAH est faite pour vous informer, vous conseiller,
et vous accompagner dans vos demandes de subventions

Permanences Habitat

10 Janvier 2024	De 10h à 12h	EIX - Mairie
17 Janvier 2024	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
14 Février 2024	De 10h à 12h	EIX - Mairie
21 Février 2024	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
13 Mars 2024	De 10h à 12h	EIX - Mairie
20 Mars 2024	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
10 Avril 2024	De 10h à 12h	EIX - Mairie
17 Avril 2024	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
15 Mai 2024	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
12 Juin 2024	De 10h à 12h	EIX - Mairie
19 Juin 2024	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*

* situé 7, Avenue Prud'homme Havette

Renseignements

Enorah et SOLIHA Meuse
Tél. 03-72-61-05-86 - Mail : habitat@enorah.org

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



avec



climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :



CALENDRIER 2024 DES PERMANENCES

Communauté de Communes du Pays d'Etain

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Eix (Mairie)	10	14	13	10	Fériedé	12	10	14	11	9	13	11
Etain (Pôle Entrepreneurial)	17	21	20	17	15	19	17	21	18	16	20	18

Eix - le 2^{ème} mercredi du mois de 10h00 à 12h00 – 5, Rue Basse 55400 EIX

Etain - le 3^{ème} mercredi du mois de 10h00 à 12h00 – 7, avenue Prud'Homme Havette 55400 ETAIN

Calendrier de collecte 2024

COLLECTE SELECTIVE

Les vendredis tous les 15 jours (semaine impaire) toute la commune d'Etain sauf Lot. Du Moulin – Av. Gén. de Gaulle – Haut Bois – Rte Damvillers – Rue des Grèves – Rue du Cimetière

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 05 Ve 19	Ve 02 Ve 16	Ve 01 Ve 15 Ve 29	Ve 12 Ve 26	Ve 10 Ve 24	Ve 07 Ve 21	Ve 05 Ve 19	Ve 02 Ve 16 Ve 30	Ve 13 Ve 27	Ve 11 Ve 25	Ve 08 Ve 22	Ve 06 Ve 20

Les vendredis tous les 15 jours (semaine paire), hyper centre Etain* avec Lot. Du Moulin – Av. Gén. De Gaulle – Haut Bois – Rte Damvillers – Rue des Grèves – Rue du Cimetière

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 12 Ve 26	Ve 09 Ve 23	Ve 08 Ve 22	Ve 05 Ve 19	Ve 03 Ve 17 Ve 31	Ve 14 Ve 28	Ve 12 Ve 26	Ve 09 Ve 23	Ve 06 Ve 20	Ve 04 Ve 18	Sa 02* Ve 15 Ve 29	Ve 13 Ve 27

* Hyper centre Etain : Rue Justin Paul + HLM ; HLM rue du Colonel Autan ; Maison de retraite ; Place de la Martinique ; Place des Fusillés ; Place J.B Rouillon ; Rue Chanoine Bonne ; Rue Pasteur ; Rue Raymond Poincaré ; Rue Saint Martin ; Rue Thiers ; Impasse Beethoven ; Rue Vandière

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les mardis tous les 15 jours (semaine impaire), toute la commune d'Etain, sauf Av. Gén. De Gaulle – Haut Bois – Cités Patton – Lot. des Cens – Lot. des Claires Chênes – Lot. du Moulin – Rte Damvillers – Rte de Foameix – Rue des Grèves – Rue du Cimetière

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ma 02 Ma 16 Ma 30	Ma 13 Ma 27	Ma 12 Ma 26	Ma 9 Ma 23	Ma 07 Ma 21	Ma 04 Ma 18	Ma 02 Ma 16 Ma 30	Ma 13 Ma 27	Ma 10 Ma 24	Ma 08 Ma 22	Ma 05 Ma 19	Ma 03 Ma 17 Ma 31

Les vendredis tous les 15 jours (semaine impaire), Av. Gén. de Gaulle – Haut Bois – Cités Patton – Lot. des Cens – Lot. des Claires Chênes – Lot. du Moulin – Rte Damvillers – Rte de Foameix – Rue des Grèves – Rue du Cimetière + *Collège – Maison de retraite – Intermarché

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 05 Ve 19	Ve 02 Ve 16	Ve 01 Ve 15 Ve 29	Ve 12 Ve 26	Ve 10 Ve 24	Ve 07 Ve 21	Ve 05 Ve 19	Ve 02 Ve 16 Ve 30	Ve 13 Ve 27	Ve 11 Ve 25	Ve 08 Ve 22	Ve 06 Ve 20

* Collège – Maison de retraite – Intermarché – Crèche : collecte des ordures ménagères toutes les semaines

Report de collecte jours fériés * Vendredi 1^{er} novembre reporté au 2 novembre



Les bacs et les sacs doivent être sortis la veille du jour de collecte

Compostage

La loi anti gaspillage pour une économie circulaire du 10/02/2020 instaure une obligation de tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs en France et donc sur le territoire de la CCPE.

Concrètement, cela signifie qu'à compter du 1er janvier 2024, les restes de repas, les épluchures de fruits et légumes, etc. ne devront plus figurer dans nos poubelles.

SOLUTION N°1: LE COMPOSTAGE

Les **bonnes raisons** de commencer à composter:

- J'ai un jardin
- Je cuisine
- Je cultive mes fruits et légumes
- Je peux acheter des composteurs de 400L ou 600L à coûts réduits à la CCPE. Pour plus de renseignements contacter le 03.29.87.86.08

LES RÈGLES DU COMPOSTAGE

✓ A COMPOSTER

50% DÉCHETS DE CUISINE

- Coquilles d'œufs écrasées
- Sachets de thé
- Marc de café (avec ou sans filtre)
- Serviettes et mouchoirs en papier
- Boîte d'œufs, cartons pizza (déchiré)
- Epluchures
- Restes de fruits et légumes (crus ou cuits)

50% DÉCHETS VERTS

- Branchages (de petite taille)
- Copeaux de bois
- Feuilles mortes
- Fleurs fanées
- Paille et foin
- Sciures

✗ A NE PAS COMPOSTER

DÉCHETS DE CUISINE

- Produits laitiers
- Restes de fromage
- Viandes, poissons, os
- Huiles, graisses
- Coquilles de fruits de mer
- Reste de riz, pâtes, pain
- Noyaux, fruits à coques

AUTRES DÉCHETS

- Sacs plastiques
- Mégots
- Excréments d'animaux
- Litières
- Couches
- Tout autre déchet (plastique, verre, métal, poussières de balayage Etc)

SOLUTION N°2: L'APPORT VOLONTAIRE A LA DÉCHETTERIE

Des bacs réservés à l'apport volontaire de biodéchets sont présents à la déchèterie
Ils sont vidés et nettoyés chaque semaine

Foire aux questions:

Ai-je besoin de passer mon badge? Non, il suffit de se garer à l'extérieur et de passer le côté à pied muni de mon seau

Quand puis-je m'y rendre? Aux horaires d'ouverture de la déchèterie

Je n'ai pas de contenants pour mettre mes biodéchets, comment puis-je faire? La CCPE peut vous mettre à disposition un bio seau pour y déposer vos biodéchets



LES RÈGLES A RESPECTER



AUTORISÉS

- Coquilles d'œufs
- Sachets de thé ou marc de café
- Serviettes et mouchoirs en papier
- Epluchures, fruits et légumes abimés
- Restes de repas
- laitage
- Viandes, poissons, os
- Coquilles de fruits de mer
- Reste de riz, pâtes, pain



INTERDIT

- Sacs plastiques ou kraft
- déchets verts de jardin
- huiles, cendres, mégots
- litières
- Tout autre déchet (plastique, verre, métal, poussières de balayage Etc)



03 29 87 86 08



29 allée du champ de Foire - 55400 - Etain



www.pays-etain.com



dechets-anc@pays-etain.fr

5. PREVENTIONS

PREVENTION – SECURITE



FICHE D'INFORMATION -ESCROQUERIE QISHING-

Le phishing par QR code...

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines.

Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique.

La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- de vous renvoyer vers un faux site
- d'infecter votre appareil
- de récupérer vos données personnelles ou financières



Comment ça marche...



L'escroc génère un QR code renvoyant vers un site frauduleux ou un logiciel malveillant



Le QR code est placé dans un lieu public (parking, ascenseur, table de bar, affiche, etc.) ou il est envoyé par e-mail



La victime scanne le QR code et télécharge le fichier malveillant ou renseigne ses informations personnelles ou financières



L'escroc reçoit les données ou l'argent de la victime

Nos Conseils

- Vérifiez l'URL de la page web vers laquelle vous êtes dirigés.
- Méfiez-vous des indices comme un QR code sur un autocollant.

Écoutez les victimes...



Loiret (45)

"Pour recharger ma voiture, je me suis stationné à une borne électrique. J'ai remarqué un QR code sur la borne de recharge avec un autocollant indiquant de scanner pour régler. Par la suite, j'ai été victime de plusieurs prélèvements frauduleux !"

Seine-et-Marne (77)

"J'ai retrouvé un avis de contravention sous mon essuie-glace. Pour régler il fallait scanner un QR code présent sur le papier et enregistrer les références de ma carte bancaire. En fait j'ai subi une dizaine de prélèvements frauduleux."

Haute-Garonne (31)

"Dans l'ascenseur au travail, il y avait une affiche pour un jeu permettant de gagner un voyage. J'ai scanné le QR code pour participer, on m'a demandé des informations et le numéro de ma carte bancaire, le jour même j'ai été victime de plusieurs prélèvements !"

Île-de-France (75)

"J'étais en terrasse d'un bar, j'ai passé ma commande via le QR code sur la table, mais ma commande n'est jamais arrivée au barman et ma carte a bien été débitée !"

INCIVILITES

Poubelles – bruit – feu

Il est rappelé que les travaux amenant des bruits de voisinage ne peuvent être effectués que de

- De 8h à 12h et de 14h à 20h00 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- De 10h à 12h les dimanches



De plus, il est une nouvelle fois rappelé que faire du feu pour brûler les déchets (verts ou non) est interdit. Le broyage est préconisé.



Enfin, de nombreuses personnes roulent encore trop vite dans le village. Il est demandé à tous de faire attention notamment pour la sécurité des plus jeunes. A cet effet, une étude est en cours pour réaliser des aménagements pouvant limiter la vitesse des véhicules.



Les propriétaires doivent maîtriser leurs animaux, que ce soit au niveau des aboiements ou de la divagation. De plus, les déjections canines doivent être ramassées sous peine d'une amende de 135 euros.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



En Région Grand Est

Pendant l'hiver 2017/2018, on a dénombré 111 épisodes d'intoxication par le CO exposant 332 personnes dont 2 décès*

Nombre d'épisodes d'intoxication par département :
(du 1 octobre 2017 au 30 avril 2018)



QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- ♦ qui se mélange à l'air ambiant,
- ♦ invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- ♦ qui peut être mortel car très toxique.

D'OÙ VIENT LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- ♦ chaudières (bois, charbon, gaz, fioul),
- ♦ chauffe-eau et chauffe-bains,
- ♦ inserts de cheminées, poêles,
- ♦ groupes électrogènes à essence ou à fioul,
- ♦ chauffages mobiles d'appoint,
- ♦ cuisinières (bois, charbon, gaz),
- ♦ moteurs automobiles dans les garages,
- ♦ appareils de «fortune» type brasero.

QUELS SONT LES SIGNES D'UNE INTOXICATION PAR LE CO ?

- ♦ fatigue inexplicable,
- ♦ vertiges,
- ♦ nausées, vomissements,
- ♦ maux de tête,
- ♦ troubles visuels,
- ♦ perte de connaissance voire coma.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

- ♦ arrêter toute combustion,
- ♦ ouvrir immédiatement les fenêtres,
- ♦ appeler les secours : 18 pour les pompiers, 15 pour le SAMU ou 112 pour le numéro d'urgence européen,
- ♦ quitter les locaux, ne pas réinvestir les lieux.



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans.
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT 10 min par jour
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS MOBILES DE CHAUFFAGE d'appoint fonctionnant au butane, au propane ou au pétrole en continu ou de manière intensive en remplacement d'un chauffage principal

6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz.
7. N'UTILISEZ LES PETITS CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur par un conduit que de façon intermittente et pour une courte durée (5 minutes maximum)
8. NETTOYER RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz.
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissés depuis des années ou utilisés épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos.



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Agence Régionale de Santé de Grand Est / 03 83 39 30 30

www.ars.grand-est.sante.fr www.stopmonox.com www.facebook.com/stopmonox www.prevention-maison.com

Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges,

Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg

Centres antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50 Strasbourg 03 88 37 37 37

6. INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement citoyen

DU RECENSEMENT A LA JDC

- Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans.
- Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois.
- Avant cela, 7 mois au plus tard suivant votre recensement en mairies, rendez-vous sur le portail majdc.fr afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.
- L'attestation de recensement que vous remet la mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après vous devrez avoir participé à la JDC, ou en être médicalement exempté.



VOTRE SITUATION EVOLUE ?

- Pour tout changement d'adresse postale ou courriel, prière de mettre à jour vos renseignements dans votre espace majdc.fr. Si vous n'avez pas de compte, contactez votre CSNJ.
- **Vous déménagez en dehors des départements 54, 57, 88 et 55 ?** Informez le CSNJ de Nancy en indiquant votre nouvelle adresse. Elle sera communiquée au CSNJ compétent pour votre nouvelle adresse.
- **Etudiant ?** Cela fonctionne également : vous avez la possibilité de renseigner votre lieu d'étude pour y effectuer votre JDC.
- **Un changement d'établissement scolaire ? Une situation professionnelle qui évolue ?** Informez le CSNJ qui prendra en considération vos changements.

AVANT DE CONTACTER LE CSNJ

- Pour toute demande au CSNJ, veuillez vous assurer que la réponse ne se trouve pas sur votre espace majdc.fr ou sur l'espace FAQ disponible à l'adresse suivante : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES?



CONTACTEZ L'AGENT FRANCE SERVICES!

CENTRE SOCIOCULTUREL D'ETAIN ET SA RÉGION

25, Rue des écoles - 55400 ETAIN

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

03.29.87.21.41.

06.07.23.05.64.



etain@france-services.gouv.fr



**POUR FACILITER VOS DÉMARCHES,
MERCİ DE PRENDRE RENDEZ-VOUS:
NOUS VOUS INDIQUERONS LA LISTE
DES DOCUMENTS À EMPORTER.**



PERMANENCES
» MAIRIE DE BOULIGNY
» MAIRIES DU TERRITOIRE DE LA CCPE

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



PERMANENCES PARTENAIRES
» MISSION LOCALE
» PÔLE EMPLOI
» CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
» DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
PUBLIQUES (IMPÔTS)



Les Missions d'une MDS



PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) : consultations des nourrissons, accompagnement médico-social et psychologique pour les parents et les enfants, planning familial.



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE :

Prévention et signalement des actes de maltraitance, agrément et contrôle des conditions d'accueil des assistants maternels et familiaux (familles d'accueil), agrément des adoptions, actions éducatives auprès des familles.



AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES :

coordination gérontologique, allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide au maintien à domicile ou à l'entrée en établissement.



LA PROTECTION DES MAJEURS

VULNÉRABLES : mesure d'accompagnement social personnalisé.



AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION

DE HANDICAP : mise en œuvre de la loi de compensation du handicap pour la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).



INSERTION ET LOGEMENT : mise en œuvre du dispositif départemental d'insertion : RSA, contrats aidés, fonds d'aides aux jeunes, fonds de solidarité logement.

QU'EST-CE-QU'UNE MDS (MAISON DE LA SOLIDARITÉ) ?

Une Maison de la Solidarité est un lieu d'accueil et de proximité.

Les agents départementaux vous y accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives, sociales, médico-sociales ou professionnelles.

Chaque suivi et accompagnement se font de manière confidentielle.



VOS INTERLOCUTEURS ?

Plus de 200 agents

départementaux, répartis sur 11 Maisons de la Solidarité travaillent ensemble pour vous répondre dans les domaines de : l'enfance, la famille, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, l'insertion, le logement.

DES PERMANENCES

Pour renforcer notre appui, ce maillage est complété par des permanences physiques. Elles se tiennent, pour la plupart dans des mairies et permettent de recevoir le public avec ou sans rendez-vous suivant les permanences.

Les agents départementaux peuvent également se déplacer pour des visites à domicile et répondre ainsi à des situations particulières.



MAISON DE LA SOLIDARITÉ D'ETAIN

1 impasse Beethoven

55400 Etain

Tél : 03.29.87.12.32.

HORAIRES D'OUVERTURES

DU LUNDI AU VENDREDI

8H30/12H - 13H30/17H (16H LE VENDREDI)

Application panneaupocket

Afin de rester informé de l'activité communale, les informations seront désormais transmises sur l'application pour smartphone PanneauPocket.

La marche à suivre est la suivante :

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications



Flasquez pour me télécharger



100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - © PANNEAUPOCKET 2023

Les personnes qui s'inscrivent peuvent demander à la mairie de ne plus recevoir ces informations en doublon par mail.

Prix des timbres au 1^{er} janvier 2024

1,29€	2,99 €	1,96 €
		
Timbre Vert Écologique	Timbre Turquoise Services Plus	Timbre Violet International

Signalement auprès de la mairie

Lorsque vous êtes témoin d'un câble de téléphone ou électrique qui pend ou qui est coupé, veuillez prévenir la mairie pour que nous puissions faire les démarches auprès des services concernés. N'hésitez pas à également contacter votre service client.

De même, lorsque vous trouvez un engin de guerre (obus ou grenade), veuillez contacter la mairie qui préviendra ensuite les services de déminage de l'Etat.

Tirage au sort des affouages du Mardi 9 janvier 2024

P.V. DU TIRAGE DES LOTS D'AFFOUAGES 2023 / 2024			
	<u>NOM et PRENOM</u>	<u>Coupe n°</u>	<u>N° du lot</u>
1	BERTIN Patrick	8	13
2	JACQUIN Frédéric	8	22
3	MAX Claude	6	12
4	GOEURY Pierre-Yves	8	20
5	MOUROT René	6	1
6	PAQUIN Marie Dominique	8	21
7	HILAIRE Ludovic	6	2
8	HAYEZ Bernard	6	6
9	NATALE Jean	6	5
10	KHEDIM Régine	6	11
11	CURELY Guy	7	16
12	DELPierre Jason	6	3
13	BOUQUOT Philippe	6	7
14	LANG Maxime	6	4
15	ZENON Eric	8	15
16	MABILLE Rudy	8	14
17	THOUVENOT Franck	6	9
18	KOPP Daniel	6	10
19	BUSSEUIL Christian	7	17
20	BOULANGER Bertrand	7	18
21	MAX Jean-Marie	6	8
22	LAFLOTTE Timothé	8	24
23	BRIGNOLES Romain	7	19
24	GARDIEN Mélina	8	23

7. CONTACTS



Merci aux nouveaux habitants de passer en mairie pour se présenter

Contacts mairie



Mairie d'EIX

5 rue Basse



55400 EIX



03 29 88 34 40

mairiedeeix@wanadoo.fr



Contact Maire : 06 60 82 57 04

Mercredi 14h à 18h

SECRETARIAT

Lundi de 17 h 00 à 18 h 30

Vendredi de 10 h 00 à 11 h 00



Visiter notre site internet à l'adresse :

www.eix.fr



Pour prendre contact avec le secrétariat du presbytère d'Etain :

**Paroisse Saint Michel du Val d'Orne 1 rue Lavaux 55400
ETAIN**

**Heures d'ouverture : 9h00 à 11h00, mardi, jeudi et
vendredi**

Tel. : 03.29.87.14.17



Ce bulletin a été rédigé par nos soins, n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions pour améliorer cette parution.

Pour ce faire, vous pouvez nous retourner ce bulletin en

nous précisant vos observations en déposant ce document dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par notre rubrique contact de notre site internet : www.eix.fr

NOM et Adresse (facultatif)

.....
.....
.....

Vos Observations :

.....
.....
.....

Merci pour votre grande indulgence si des erreurs ou fautes ont été commises.